

L'espace public sobre

De l'exemplarité à la banalisation

DIMITRI BOUTLEUX | CLAIRE SÈZE

Du design de l'espace public aux matériaux employés : comment les nouveaux usages, l'adaptation au changement climatique et la sobriété transforment les pratiques de conception et de fabrication de l'espace public ?

C'est un peu le paradoxe de l'innovation en matière d'espace public : on cherche à utiliser des matériaux plus vertueux, favorables à la santé et dont l'empreinte carbone est réduite, tout en exigeant qu'ils répondent aux attributs historiques de l'espace public (surface technique, solide et carrossable). Alors que les tissus urbains doivent entamer leur transition pour devenir des environnements favorables à la santé et des espaces de fraîcheur urbaine, les fonctions des espaces publics et les gammes de matériaux qui les composent ne peuvent demeurer uniformes.

Les innovations intelligentes, écologiques et sobres sont souvent discrètes. C'est le cas des pavés issus de la valorisation des coquilles d'huîtres. L'avantage de cette discrétion ? On a

le sentiment de faire comme avant (même aspect, mêmes fonctions) mais en plus responsable. Dans cet exemple, le bilan carbone est réduit sans bousculer ni les conventions esthétiques, ni les exigences fonctionnelles de l'espace public. Tous les matériaux de l'ingénierie urbaine ne pourront sûrement pas répondre aussi bien à cet exercice. À l'aune des nouvelles exigences environnementales, la conception sur mesure doit permettre de s'adapter aux différents contextes, de proposer un design aux matériaux sobres tout en n'abaissant pas sa capacité à accueillir une multiplicité d'usages et à durer dans le temps.

Décarboner l'espace public : le rôle des matériaux

L'exigence de décarbonation est partout, dans l'industrie, les transports, le bâtiment comme dans la voirie. Les collectivités s'engagent dans la réduction des émissions de CO₂ que la fabrication, l'acheminement et l'entretien des matériaux utilisés génèrent.

Concernant la fabrication de matériaux de voirie décarbonés, face à la raréfaction des ressources comme la grave et le sable, les majors du BTP œuvrent à intégrer 30 % de matériaux recyclés et à remplacer les dérivés pétroliers tels que le bitume par des résines végétales. C'est un premier

pas mais qui ne renouvelle pas véritablement une culture d'aménagement que ces mêmes majors ont contribué à créer.

Concernant l'acheminement, même si la proximité n'est pas nécessairement gage de sobriété carbone, les matériaux locaux, fabriqués et stockés à proximité du site de projet, sont sans doute plus « vertueux ». Prenons l'exemple de la « cale » bordelaise : ce petit carreau orangé de grès cuit, mesurant 12 cm sur 12 cm, orne nombre de trottoirs bordelais et plus récemment les allées latérales du pont Chaban-Delmas. Fabriqué au Barp, à moins de 50 km de la métropole, ce matériau nécessite tout de même d'être chauffé à 1 180 °C pendant 27 heures, ce qui implique une consommation énergétique et des émissions de GES non négligeables ! La solidité et la possibilité de réemploi des cales permettent toutefois de défendre leur bilan énergétique, ce qui n'est pas le cas des dalles de granit chinois massivement employées depuis les années 2000 dans la réalisation de nombreux espaces publics. Leur coût, plus compétitif à l'époque, ne saurait les rendre aujourd'hui moins fragiles. Elles sont également difficilement remplaçables dans les mêmes tonalités chromatiques.

En outre, les matériaux plus vertueux ne se généraliseront que si les filières de production se structurent pour répondre à la demande. Aussi, les collectivités ont la responsabilité de

Aménagement sur l'île Nouvelle, estuaire de la Gironde. © Dimitri Boutleux.





Détail technique d'un fil d'eau en tuile dans la ville de Nara au Japon. © Dimitri Boutleux.

confier des marchés à ces entreprises qui innovent et conçoivent ces nouveaux matériaux. La baisse de la TVA sur les matériaux biosourcés utilisés dans le bâtiment pourrait-elle s'appliquer aux matériaux innovants pour la VRD (Voirie et Réseau Divers) ?

Par ailleurs, garantir la pertinence des alternatives aux matériaux classiques imposerait de pouvoir les expérimenter in situ. L'urbanisme tactique est entré dans les mœurs pour le mobilier urbain ou le marquage au sol, mais qu'en est-il des matériaux ? Est-ce aux collectivités d'assumer des processus essais-erreurs afin de participer à l'accélération des changements des mode de faire que les crises climatique et économique imposent ? Peut-être. Néanmoins, faire et défaire a un coût. Si l'ambition – essentielle de nos jours – de sobriété économique prédomine, on s'aperçoit qu'elle réinterroge aussi profondément la conception de l'espace urbain en général.

Dépasser le « faire pareil avec moins » pour « faire différent »

Au-delà d'améliorer les matériaux, il s'agit aussi et surtout de modifier les principes de composition et d'aménagement de la ville pour répondre à de nouvelles fonctions dans l'espace public, poussées par les transitions écologiques et sociales à l'œuvre.

La prise en compte des trames verte, bleue et brune ouvre depuis une quinzaine d'années de nouvelles réflexions, telles que l'étude des micro-bassins

versants urbains pour la gestion intégrée des eaux pluviales, la perméabilité des sols et la recherche de zones de pleine terre pour le développement optimal des végétaux. La désimpermeabilisation quant à elle consiste à laisser passer l'eau pluviale de la surface du revêtement urbain vers le sol. Dans sa mise en œuvre, elle intègre un grand nombre de dispositifs qui remettent en question le paysage de la rue et de la ville en général. S'ajoutent d'autres enjeux plus récents d'intégration du bien-être, de la santé, du confort climatique des usagers, au sein des espaces publics.

La sobriété économique influence tout autant les choix d'aménagement, voire parfois de dimensionnement de l'espace public. La génération des projets urbains des années 1990-2000, marquée par des moyens financiers très conséquents et le choix pas toujours justifié de matériaux très onéreux, est bien achevée.

Il revient donc aux concepteurs et aux élus d'arbitrer, aujourd'hui, les choix d'aménagement selon des critères nouveaux. Les conventions esthétiques et fonctionnelles de l'espace public héritées des siècles passés ou simplement depuis trois décennies (on pense notamment à la minéralisation et l'emploi de matériaux nobles, telle la pierre dans les centres patrimoniaux) se trouvent peu à peu remises en question face à la demande d'un espace public vertueux vis-à-vis des enjeux climatiques.

Massif cerné de pierres où il est possible de s'asseoir et chaussée perméable. Quartier des temples à Tokyo. © Dimitri Boutleux.



Mais alors, peut-on parler d'une esthétique du vertueux (sobre et généreux) ? Certains architectes, à l'instar de Lacaton & Vassal, ont déjà développé une esthétique architecturale de l'économie de moyens. Une esthétique de l'espace public sobre, propice au vivant, est-elle en cours de diffusion chez les concepteurs et les maîtres d'ouvrages ? Qu'en est-il de la perception par les habitants et les usagers de l'espace public ? Est-elle susceptible d'évoluer pour mieux intégrer les enjeux environnementaux liés à la conception des espaces publics et aux choix des matériaux ?

D'un espace de représentation à un espace de diffusion de bonnes pratiques ?

L'espace public permet la transmission des codes. Il peut ainsi contribuer à diffuser certaines pratiques et esthétiques vers les espaces et jardins domestiques privés. Et qu'en est-il de l'appropriation et du portage par les élus ? Il était encore récemment plus facile de promouvoir une nouvelle rue piétonne rutilante qu'un ancien parking débitumé. Cependant, les mentalités évoluent assez rapidement du fait d'une prise de conscience généralisée des enjeux environnementaux. Aux élus donc, de faire preuve de pédagogie auprès des citoyens sur les transitions à opérer en matière d'aménagement des espaces publics.

La conception urbaine et paysagère des espaces publics vient traduire de nouvelles exigences et pratiques des usagers du milieu urbain. Il s'agit d'un enjeu culturel et d'une réponse contextuelle pour que les fonctions du vivant et les services rendus par la nature puissent participer pleinement de l'habitabilité de l'urbain par l'humain. Cette évolution nécessite un volontarisme politique fort et un renouveau des esthétiques, accompagnés des industriels par la création et la mise en œuvre de nouvelles pratiques, produits et savoir-faire écologiques et responsables. _